

**AVIS DE DEMANDE DE LICENCE DE HOCKEY EN SALLE DANS UN CLUB
DIFFERENT DE CELUI DE LA LICENCE DE HOCKEY SUR GAZON**

NOM : **Prénom :**

N° de licence :

Club de Hockey sur gazon :

Demande l'établissement d'une licence compétition salle :

Au sein du club de hockey en salle:

Date :

Bon pour accord
Signature du Président du Club
Hockey sur gazon

Bon pour accord
Signature du Président du Club
Hockey en salle

Règlement Intérieur : 3.2.4.2 Procédure

Un licencié hockey sur gazon qui sollicite une licence hockey en salle dans un club différent doit en informer le président du club dans lequel il a obtenu sa première licence avant le 15 novembre par lettre recommandée avec accusé de réception. Un Président de club ne peut refuser une telle demande, si la date butoir a été respectée.

Règlement Intérieur : 3.3 Mutations

Dans le cadre de la licence salle la mutation est libre d'une saison sur l'autre mais la mutation est interdite au cours de la même saison.